

Accueil Collectif de Mineurs

Inscriptions du 14 au 25 septembre 2026



Du 19 au 30 octobre 2026

L'automne enchanté



L'automne enchanté

À ce jour, nous organisons les ACM en faveur des Provençols et de l'ensemble des enfants des écoles de Provençol. (Dans la limite des places disponibles)

Les inscriptions se font :

- À la semaine avec ou sans cantine. Un repas vous sera cependant comptabilisé lors de la journée d'activités exceptionnelles prévue une fois par semaine.
- Pensez à fournir les ordonnances si votre enfant est sous traitement. Veuillez nous signaler si votre enfant bénéficie d'un PAI. Et si oui, nous fournir la photocopie de celui-ci.
- En mairie auprès du service jeunesse
- Par téléphone au : 03.20.86.48.04
- Par Email (service.jeunesse@ville-provençol.fr) en précisant le nombre d'enfants, leur nom, prénoms, date de naissance et le nombre de semaines avec ou sans repas ainsi que les plages de garderie souhaitées.

Pour les enfants n'ayant pas fréquenté les ACM depuis Juillet 2026, il est nécessaire de retirer un dossier et de le compléter pour toute inscription, les attestations de votre quotient familial (CAF ou MSA) et de votre assurance (responsabilité civile) vous seront demandées.

Où sont situés les ACM ?

- Pour les enfants de moins de 6 ans : *Magicentre et École Petit Quinquin*
- Pour les enfants de plus de 6 ans : *École Marie Curie*

Quels sont les horaires d'accueil ?

Les ACM sont ouverts de 09h00 à 17h00

Une garderie est assurée **au Magicentre** de 07h00 à 09h00 et de 17h00 à 19h00



Prêt pour l'Aventure ?

Dates d'inscriptions :

Du 14 au 25 septembre 2026



Magicentre



École P'tit Quinquin



École Marie Curie